

Auxerre, le 25 janvier 2017

	Président	
DGS	Prospective FI	
	Pôle RI	
	Pôle Dvpt-promo	
	Scé Com	
DGA	Pôle DUS	
DGAT	Pôle Env.	
	Pôle TEC	

MONSIEUR LE PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNE AUXERROISE
2 TER rue Faillot
BP 58
89010 AUXERRE CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

CHITRY
Aérodrome
CHITRY

Prélèvement 00080535
Unité de gestion 0052 CHITRY
Installation UDI 000486 CHITRY
Point de surveillance P 0000000486 CENTRE CHITRY
Localisation exacte ÉVIER CUISINE MAIRIE
Commune CHITRY

Prélevé le : mardi 17 janvier 2017 à 10h56
par : LUDOVIC SENNETON
Type visite : AUD1

Mesures de terrain
Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : AU Code SISE de l'analyse : 00080037 Référence laboratoire : LSE1701-12187

Résultats

Limites de qualité
inférieure supérieure

Références de qualité
inférieure supérieure

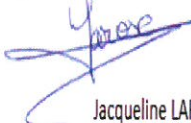
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

ESA metazachlore	0,260 µg/l	0,10		
OXA metazachlore	0,059 µg/l	0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00080535)

La teneur en ESA METAZACHLORE dépasse la limite de qualité fixée à 0,1 microgrammes par litre. L'eau doit être interdite à la consommation pour les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour le Directeur de la Santé Publique
La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement


Jacqueline LAROSE